



CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PENESTIN

Relevé des décisions prises lors de la séance du 18 septembre 2023

PRESENTS : Monsieur Pascal PUISAY, Monsieur Michel BAUCHET, Madame Jeanne GIRARD, Madame Christiane BRETONNEAU, adjoints.

Monsieur Gérard PICARD-BRETECHE, Monsieur Michel CRENN, Madame Isabelle HELLARD, Monsieur Jean-François VALLEE, Monsieur Karl VALLIERE, Monsieur Bruno SICARD et Madame Ingrid BIZEUL

ABSENTS : Monsieur Joseph LIZEUL (donne pouvoir à Madame Christiane BRETONNEAU) et Madame Sandrine GOMEZ (donne pouvoir à Monsieur Karl VALLIERE).

Secrétaire de séance : Madame Ingrid BIZEUL

1- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 26 juin 2023.

Monsieur Bruno SICARD et Madame Ingrid BIZEUL ne prennent pas part au vote et sortent de la salle car ils n'étaient présents lors de ce conseil municipal.

Pour	Contre	Abstention
11	0	0

ADOPTE

2- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 1^{er} juillet 2023.

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

ADOPTE

3- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 17 juillet 2023.

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

ADOPTE

4- Taxe d'habitation majoration de la cotisation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitat principal.

Le décret n°2023-822 du 25 août 2023 a étendu la liste des communes qui peuvent imposer une majoration comprise entre 5 et 60 % sur la part communale de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale due au titre des logements meublés. Pénestin a intégré la liste des communes éligibles.

Proposition d'une majoration de 20 %.

Pour 13	Contre 0	Abstention 0
------------	-------------	-----------------

ADOPTE

5- Département du Morbihan – demande de subvention dans le cadre du programme des mobilités douces.

Aménagements cyclables suivants :

- Route des 3 Iles
- Trébestan – Chemin du Doubloux
- Route de Lanchalle

PLAN DE FINANCEMENT

Le montant total de cette opération est estimé à 643 550 € HT

Dépenses HT		Recettes HT	
Maitrise d'œuvre	33 500 €	CD 56 – Programme Mobilités douces (30 %)	193 065 €
Route des 3 Iles	260 000 €	Participation communale	450 485 €
Trébestan – chemin du Doubloux	80 000 €		
Route de Lanchalle	270 000 €		
TOTAL	643 550 €	TOTAL	643 550 €

Pour 13	Contre 0	Abstention 0
------------	-------------	-----------------

ADOPTE

6- Département du Morbihan – demande de subvention dans le cadre du programme de solidarité territoriale – construction d'une maison médicale.

Le budget prévisionnel de cette opération se déclinerait de la façon suivante :

Dépenses		Recettes (préciser si obtenues, sollicitées)	
Poste	Montant (€)	Financier	Montant (€)
Charge foncière	20 000 €	DETR	250 000 € (accordée)
Enveloppe travaux	1 289 300 €	Département (CD 56)	300 000 € (à solliciter)
Honoraires	163 310€	FNADT	150 000 € (Sollicitée)
Révisions pour travaux	48 279 €	Fonds concours Cap Atlantique	86 137 € (Sollicitée)
		Fonds Propres	584 752 €
Total	1 520 890 €	Total	1 520 890 €

Pour 13	Contre 0	Abstention 0
------------	-------------	-----------------

ADOPTE

7- Département du Morbihan – demande de subvention dans le cadre du programme de solidarité territoriale – programme de voirie 2023.

Il s'agit de travaux de reprise du revêtement des voies suivantes :

- Chemin du Lavoir
- Allée des Sports
- Allée du Bihen
- Chemin du Parouget
- Chemin de Brambert

Le montant total de cette opération est estimé à 333 113,05 € HT

Dépenses HT		Recettes HT	
Maîtrise d'œuvre	23 980 €	CD 56 – PST (20%)	25 999 €
Chemin du Lavoir	25 000 €	Participation communale	433 981 €
Allée des Sports	85 000 €		
Allée du Bihen	240 000 €		
PATA + prépa	30 000 €		
Chemin du Parouget	25 000 €		
Chemin de Brambert	31 000 €		
TOTAL	459 980 €	TOTAL	459 980 €

Pour	Contre	Abstention
13	0	0
ADOPTE		

7- Cap-Atlantique – demande de subvention dans le cadre des fonds de concours 2023.

La répartition entre les quinze communes, validée dans le cadre du pacte fiscal et financier, donne droit à la commune Pénestin à un montant annuel de 86 137 €.

Dépenses		Recettes (préciser si obtenues, sollicitées)	
Poste	Montant (€)	Financeur	Montant (€)
Charge foncière	20 000 €	DETR	250 000 € (accordée)
Enveloppe travaux	1 289 300 €	Département (CG 56)	300 000 € (à solliciter)
Honoraires	163 310 €	FNADT	150 000 € (Sollicitée)
Révisions pour travaux	48 279 €	Fonds concours Cap Atlantique	86 137 € (Sollicitée)
		Fonds Propres	584 752 €
Total	1 520 890 €	Total	1 520 890 €

Pour 13	Contre 0	Abstention 0
------------	-------------	-----------------

ADOPTE

8- Révision du plan local d'urbanisme – bilan de la concertation.

Pour 13	Contre 0	Abstention 0
------------	-------------	-----------------

ADOPTE

9- Arrêt du projet de révision du plan local d'urbanisme.

Pour 13	Contre 0	Abstention 0
------------	-------------	-----------------

10- Informations municipales

- Décisions d'urbanisme : juillet et août 2023.

A Pénestin, le 19 septembre 2023

La Secrétaire
Ingrid BIZEUL



Le Maire,
Pascal PUISAY

